



## régularisation des sans-papiers

Par **sherif\_flash**, le **29/12/2012** à **01:03**

Bonjour,

je m'appelle Sherif ,je suis Égyptien entré en France avec visa touriste en Septembre 2004 .Je ne jamais fait une demande pour régler ma situation .Aujourd'hui je suis un père d'un enfant étranger née en France en septembre 2011 avec ma femme Marocaine qui a la carte de séjour de 10 ans.Je vis avec ma femme depuis presque cinq ans.Mais Nous somme maries a la maire en septembre 2012.je voudrais savoir si j'ai le droit pour demander la carte de séjour Vie privée et familiale à la préfecture ou no!!

J'ai des preuve comme quoi je suis la depuis 2004. J'ai des preuve aussi

Je voudrais savoir quel sera mon sort et s'il y des gens qui ont été confrontés à une telle situation qu'ils me disent afin que je sache quoi faire pour avoir ma carte de séjour Vie Privée et Familiale

Merci bcp a vous...et a bientôt

sherif